



# RÈGLEMENT

## *2<sup>ème</sup> Descente Historique de Caisses à Savon*

### **Article 1 : Organisation**

#### **-A-F-A. FIGANIÈRES**

Le samedi 7 septembre 2019 de 14 h à 17 h et le dimanche 8 septembre 2019 à partir de 10 h.

- Pour les inscriptions, téléphoner au 06.37.21.26.90.
- L'inscription est ouverte et la participation est fixée à 15 € par inscription.
- Restauration rapide et buvette sur place.
- L'organisation se réserve le droit du tracé de la descente (sur 1000 m traversant le village).

#### **-Départ de la manifestation :**

- Le rendez-vous des équipes est fixé : Place de l'Estourny le samedi 7 à partir de 14 h pour les essais et le dimanche 8 pour la vérification des bolides à 9 h.
- 10 h – 12 h 2 descentes
- 14 h – 17 h 30 2 descentes+ 1 descente collective si le temps le permet.
- 18 h : remise des prix.

### **Article 2 : Qui peut participer ?**

La descente de caisses à savon est ouverte à toutes personnes âgées au minimum de 12 ans à la date de l'évènement.

Les pousseurs sont autorisés, déguisés.

Pour les pilotes mineurs, une autorisation parentale sera demandée.

Les pilotes de chaque bolide, devront présenter le jour de la descente, une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

### **Article 3 : Données techniques des carrioles.**

- Tous véhicules motorisés sont interdits.
- Sa taille ne doit pas dépasser 2 mètres de large, 5 m de long, et 2 mètres de haut.
- Le poids ne doit pas dépasser 80 kg (à vide).
- Les exigences de sécurités interdisent le freinage à l'aide des mains, des pieds ou toute autre partie du corps, le freinage et la direction (peu importe les procédés utilisés) doivent être efficaces et seront vérifiés le jour de l'évènement.

- Les véhicules biplaces sont autorisés.
- Le diamètre des roues est libre, mais tout véhicule susceptible d'être dangereux (par exemple, centre de gravité trop haut, pouvant provoquer un renversement) sera refusé.
- Le port du casque style moto est obligatoire ainsi que les gants, les chaussures fermées.
- Le port de manches longues, de pantalon long, de genouillères et de coudières est fortement conseillé.
- **Un système d'anneaux AV et AR pris sur le châssis devra être présent sur chaque caisses à savon.**
- **Une sangle d'un minimum de 2 m avec accrochages sécurisées est obligatoire.**
- Les véhicules ne devront pas présenter d'angles vifs ou coupants sans être protégés.

#### **Article 4 : Règles générales.**

**A :** Le temps réalisé par chaque caisse à savon pour effectuer le trajet sera validé qu'aux conditions impératives suivantes :

- Franchissement par la caisse à savon de la ligne d'arrivée avec pilote.
- Tout incident demandant l'intervention d'un commissaire de piste implique l'élimination de la caisse à savon pour ce premier critère.

**B :** Les prix récompensés seront les suivants :

- Les plus belles décorations
- Les plus inventifs
- La plus insolite

#### **Article 5 : Publication.**

Les participants au concours autorisent l'A.F.A. à publier leurs coordonnées, les photos, les films, ainsi que les photos de mineurs participants sans que ceci ne lui ouvre d'autre droit, rémunération ou indemnité, que la remise des prix attribués aux gagnants.

#### **Article 6 : Cas de force majeure : réserve de prolongation.**

La responsabilité de l'A.F.A. ne saurait être engagée si pour un cas de force majeure, la présente manifestation devrait être modifiée, écourtée ou annulée.

L'A.F.A. se réserve la possibilité dans tous les cas de modifier ou de reporter la date ou les horaires annoncés.

Des modifications du règlement peuvent être publiées pendant ces journées notamment par voie verbale lors du briefing le jour même. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

- L' A.F.A. se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident.

Tout participant sera réputé avoir accepté l'additif ou la modification à compter de la date de son entrée en vigueur, et accepte ce présent règlement.

#### **Annexes au règlement :**

**Toutes demandes complémentaires peuvent se faire par téléphone ou sms au numéro 06.37.21.26.90 ou par mail : jacques.guille@sfr.fr**